



## CRITÈRES D'ÉVALUATION

PROJET :	200 points
- Description des actifs actuels et prévus dans deux ans	
- Potentiel du secteur d'activité	
- Défi à relever	
- Aspect financier du projet et plan d'affaires	
CAPACITÉ DE GESTION :	100 points
- Vision et capacité de gestion	
- Utilisation des ressources (humaines, matérielles, autres)	
EXPLOITATION AGRICOLE ET IMPLICATIONS :	50 points
- Niveau de propriété dans l'entreprise actuelle et future	
- Responsabilités dans l'entreprise	
- Implication décisionnelle	
- Implication dans le milieu	
FORMATIONS ET EXPÉRIENCES :	50 points
- Formation académique	
- Formation reconnue reliée directement au secteur d'activité	
- Expérience agricole	
- Expérience de travail pertinente dans le secteur d'activité	
- Capacité de gestion démontrée	
RESPECT DES NORMES :	25 points
- Environnementales	
- Municipales	
- Autres	
JUSTIFICATION DE LA BOURSE :	50 points
APPRÉCIATION GÉNÉRALE :	25 points

### ÉVALUATION :

Chaque candidature respectant tous les critères d'admissibilité sera évaluée par un comité de sélection. Le comité se réserve le droit de rencontrer certains candidats et candidates pour la sélection finale.